



Conseil national des politiques de lutte
contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Paris, le 5 juin 2014

Le Président

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de la conférence nationale sociale, qui aura lieu les 7 et 8 juillet, je me permets de solliciter votre appui afin que d'une manière ou d'une autre, y soient associés des acteurs associatifs et des acteurs de l'économie sociale et solidaire, engagés dans l'insertion professionnelle des personnes les plus précaires. Je soutiens la démarche engagée en ce sens par les associations membres du CNLE.

L'accès à l'emploi des personnes les plus éloignées de l'insertion professionnelle, à savoir les chômeurs et les personnes en situation de précarité, ne semble pas faire l'objet d'une attention suffisante de la part du gouvernement et des partenaires sociaux, qui concentrent principalement leurs efforts sur les personnes déjà en emploi, mais qui ne sont pas en situation de grande précarité.

Cette participation, qui pourrait être une table ronde, serait l'occasion, pour les différents participants, de faire part de leurs préoccupations, de leurs observations et de leurs propositions, afin d'examiner ensemble comment les partenaires sociaux pourront inclure, dans un accord national interprofessionnel, des dispositions spécifiques pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

En vous remerciant à l'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Etienne Pinte

Monsieur François Rebsamen
Ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social
101 rue de Grenelle
75007 Paris